LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

1 AN

N°5, octobre/novembre/décembre 2021



Le Mot du Maire

Si notre été fut mi-figue, mi-raisin côté météo des jardins, son côté « cour » ne fut guère plus agréable…et a demandé beaucoup d'attention, de vigilance mais aussi de présences de la part des élus malgré leur temps des vacances…

Mais dans ces moments plus compliqués, toute notre équipe a su répondre au mieux dans une gestion raisonnée qui, ajoutée à une COVID récalcitrante n'a guère laissé de répit.

C'est la Rentrée ! Celle de nos associations surtout pour le plus grand bonheur de tous, celui de se retrouver enfin autour de centres d'intérêts communs et de pouvoir enfin partager presque sans contrainte.

Et puis peut-être un peu d'espoir pour retrouver aussi vos élus ensemble, dans ces moments d'échanges festifs comme les inaugurations dont nous avons été privés par exemple pour la Mairie ou l'Église parée de sa plus belle robe claire, mais que nous retrouverons, avec peut-être le skate-park bientôt, les festivités de fin d'année 2021 puisque 2020 s'est faite oubliée ou encore nos réunions publiques non autorisées jusqu'alors !

Ces longues semaines d'isolement auraient-elles aussi contribué à un agacement bien perceptible? Sans aucun doute mais restons positifs !

Reconstruire les liens, balayer les doutes, communiquer et travailler ensemble dans la même direction pour un mieux-être plus que jamais en vigueur dans notre commune. Ce sont les clés incontournables pour nos actions à venir.

Bernadette POHER

Sommaire

Une bougie déjà	2	L'école primaire d'Aspères a fait sa rentrée	6
L'instant philo... À méditer !...	2	Le coin du Livre	6
Notre ressource en eau	3	Recette d'automne	7
« Etat de catastrophe naturelle »	3	Agenda de Rentrée	7
Rendez-vous avec la Voie Verte...	4	Carnet	7

Une bougie déjà !

Mais oui, ce petit journal au concept bien différent d'un bulletin municipal a vu le jour en octobre 2020 dans la tourmente d'une année difficile sur fond de …COVID 19 !

Pas de chiffres prétentieux, pas de catalogue technique rébarbatif mais plutôt un retour à l'écriture amusée ou grinçante dans un billet d'humour ou d'humeur mais une écriture posée, sans faux-sens ni faux-semblants… sans agressivité …

Pas d'information abrupte ou laconique mais plutôt une vraie communication au sens littéral du terme c'est-à-dire une information assortie d'arguments et/ou d'une explicitation dont les sources sont vérifiées et sûres.

Et donc pas de lecture en diagonale, décontextualisée sans grand intérêt mais plutôt de petits ou grands moments, consacrés à ce qui étonne, surprend, intéresse ou pas…car on peut s'y plonger, y revenir, sauter une info, mais quelques instants au lieu d'entamer de suite ce livre- là, posé sur la table…que l'on prendra mieux demain !

Quelques instants …..



Bien sûr il y a ceux qui ne lisent pas faute de temps, ceux qui n'ont pas envie, ceux qui ne comprennent pas pourquoi…

Quelques instants volés à la télévision, au téléphone ou que sais-je ! mais ceux-là, bien peu nombreux semble-t-il ont eu parfois la parole critique dans un langage (verbal) qui ne fait pas honneur à leur auteur….

Et puis il y a les autres …parfois critiques aussi mais constructifs…

La Plume n'a pas de **DEVOIR** à rendre, elle se doit uniquement de communiquer les informations selon un style plus conforme aux règles de la langue de Molière : une belle orthographe, un vocabulaire sympa et approprié, et une juste syntaxe qui ne souffre aucun contre sens et va chercher l'explicite….le tout pour le plaisir de lire.

Pas de provocation, pas de vision politicarde mais une neutralité à toute épreuve !

Alors joyeux anniversaire petit journal et longue vie à cette plume tantôt canaille et moqueuse, tantôt sérieuse, un rien effrontée, mais en tout cas bien présente…et toujours prête à servir son village.

Petit rappel…sur chaque quatrième de couverture depuis le premier numéro un appel à ceux qui auraient envie de participer, de donner des idées de sujets…mais si la parole est d'argent le silence fut d'or ! alors bip ! message ! et nous ferons le reste dans la concertation et le dialogue.

L'instant philo… À méditer !...

Socrate, philosophe grec, sage et père de la philosophie, a laissé de nombreux témoignages dont cette histoire, qui fait référence à une anecdote, **celle des trois filtres**.

Un des ses disciples arriva un jour très agité car l'un de ses « amis »avait parlé de Socrate en des termes fort malveillants.

Avant d'entendre ce que cet homme avait à lui dire, Socrate lui demanda :

– Es-tu absolument certain que ce que tu vas me dire est vrai ?

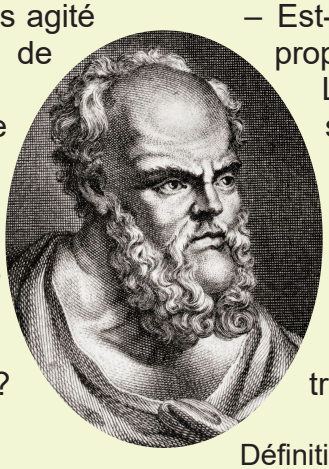
Réfléchissant à la question, le disciple ne pouvait être sûr de ce qu'il avait entendu.

– Tu ne sais donc pas si cela est vrai ?

– Non répondit le disciple.

Puis le sage lui demanda :

– Est-ce que ce que tu vas me dire est un bien pour moi ?



– Bien sûr que non répondit le disciple !

Alors dit Socrate, tu vas me dire quelque chose de mal et tu n'es pas sûr que ce soit vrai.

Le disciple acquiesça.

Pour terminer Socrate lui demanda :

– Est-ce que ce que tu as à me dire à mon propos peut me servir ?

Le disciple hésita : en réalité, il ne savait pas vraiment si ce serait utile ou non !

Alors dit Socrate, si ce que tu as à me dire n'est ni bon, ni vrai, ni utile pourquoi me le dire ?

La bonté, la vérité, l'utilité sont les trois filtres de Socrate.

Définition du mot disciple qui ici n'a rien de religieux : dans la société grecque, il s'agit d'un élève qui suit l'enseignement philosophique d'un maître

Notre ressource en eau

Nous avons tous été choqués et surpris par les événements liés à notre alimentation en eau potable du mois d'août dernier.



Suite à un arrêt brutal d'un des deux forages qui nous alimentent, le syndicat AEP du Vidourle, dont la commune de Lecques fait partie, et la SAUR, distributeur de l'eau, ont dû prendre des décisions difficiles pour nous tous; des coupures d'eau de 6 heures chaque jour, ceci afin de rétablir la situation.

La distribution d'eau potable et buvable a repris son cours normal après une dizaine de jours.

Mais que s'est-il passé ?

Vos élus, le syndicat et la SAUR se sont penchés sur cette question au coursde nombreuses réunions pour analyser les éléments, techniques, hydrologiques, météorologiques, environnementaux et statistiques…afin de comprendre.

L'origine du problème a été identifiée comme étant dû à différents facteurs ;

- Problèmes techniques ;fonctionnement du forage
- Ressource, liée à la quantité d'eau disponible conditionnée par le climat, le milieu karstique dans le lequel se trouve nos forages, l'augmentation de la population, la surconsommation individuelle.

Les solutions doivent prendre en compte le délai pour les mettre en œuvre afin d'éviter que cet incident ne se reproduise ni à court terme ni à long terme.

Les problèmes techniques sont ceux qui seront résolus le plus rapidement.

Les problèmes de ressource seront eux, plus longs à résoudre avec de lourds investissements financiers. Les solutions à venir devront aussi passer par la prise en compte de la loi de transfert des compétences eau et assainissement. (cf loi NOTRe prévu au 1er janvier 2026 et loi engagement et proximité du 27/12/2019).

« Etat de catastrophe naturelle »

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'arrêté du 24 septembre 2021 a été publié au Journal Officiel du 26 septembre 2021. Il reconnaît l'« état de catastrophe naturelle » suite aux inondations et coulée de boue du 14 au 16 septembre 2021pour 48 communes du Gard DONT LECQUES.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours à compter de la date de parution au Journal Officiel pour faire leur déclaration auprès de leur(s) assurance(s) et se signaler auprès de leur Mairie

En bref

Ce dispositif organise la procédure d'indemnisation des dommages résultants de calamités en offrant aux sinistrés une véritable garantie de protection contre les dommages matériels résultants de l'intensité anormale d'un agent naturel.(Plusieurs phénomènes font l'objet de cette reconnaissance)

Ce dispositif fait appel, à la fois aux sociétés d'assurance et aux pouvoirs publics et repose sur une procédure de dérogation du droit commun de l'assurance et selon un principe d'indemnisation.

L'assureur doit procéder à l'indemnisation sur la base du contrat couvrant ordinairement les biens touchés.

A savoir

Etat de catastrophe naturelle à l'initiative des administrés

Dans le cas ou plusieurs particuliers seraient victimes d'une catastrophe naturelle non reconnue par les services de l'Etat, le sinistre doit être au préalable déclaré à l'assurance, puis il faut saisir la Mairie afin qu'elle puisse engager une procédure de demande de reconnaissance auprès du Préfet du Département(cette démarche n'est réalisable que pour plusieurs foyers sinistrés.)

Après contrôle des contenus de demande, un rapport d'expertise permettra de caractériser l'intensité du phénomène à l'origine des dégâts, alors le Préfet peut prononcer l'état de catastrophe naturelle.

Nous pouvons tous être concernés.

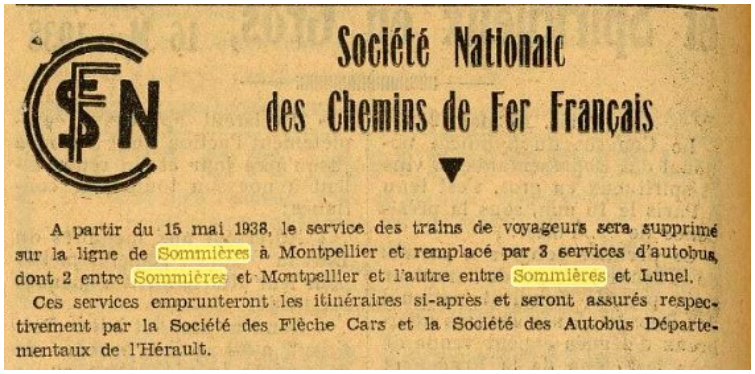
Rendez-Vous avec la Voie verte...

Un vrai bonheur que de pouvoir partir à pied pour l'entrée de cette jolie voie « verte » aux ouvrages anciens restaurés…sur presque 7 km.

Elle relie en continuité parfaite Sommières à Caveirac avec depuis peu un tronçon supplémentaire celui de Sommières-Fontanès Lecques.

C'était l'ancienne ligne de chemin de fer de Nîmes – St Césaire (dont l'étude a démarré en 1833 et son adjudication des travaux prononcé la même année) qui fut enfin réalisée en 1839, portée par **Paulin TALABOT**, ingénieur polytechnicien, personnalité du monde ferroviaire.

Passant par Anduze et longue de 63 km elle donna lieu à des manifestations d'enthousiasme. Mais il faudra attendre 1863 pour que l'étude d'une ligne Lunel- Le Vigan passant par Sommières et s'embranchant à Gallargues puisse se concrétiser. La première portion de cette ligne Lunel - Sommières – Quissac- Sauve fut mise en service en 1872 puis la seconde portion Sauve - le Vigan en passant par Ganges et Pont d'Hérault en 1874



Société Nationale
des Chemins de Fer Français

A partir du 15 mai 1938, le service des trains de voyageurs sera supprimé sur la ligne de Sommières à Montpellier et remplacé par 3 services d'autobus, dont 2 entre Sommières et Montpellier et l'autre entre Sommières et Lunel.

Ces services emprunteront les itinéraires ci-après et seront assurés respectivement par la Société des Flèche Cars et la Société des Autobus Départementaux de l'Hérault.

Le département du Gard, qui avait pris grâce à TALABOT un brillant départ dans la réalisation de ces voies secondaires de Chemin de Fer était à la veille de 1914 un des mieux équipés de France en ce domaine (11 de lignes pour 100km contre 9km de moyenne nationale). Mais la guerre de 1914 vint interrompre un certain nombre de projets.

A ce moment-là la cause des Chemins de Fer était gagnée. Le Réseau Ferré jouera un rôle essentiel dans le développement de l'extraction minière et son transport vers la grande voie fluviale rhodanienne, dans la diffusion des produits de l'industrie Cévenole et Nîmoise (les filatures) et tous les produits issus de l'agriculture, cultures maraîchères et fruits mais surtout le vin et ce jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. De même, l'importance prise par le marché aux bestiaux de Nîmes ne peut s'expliquer au départ que par l'existence d'un nœud ferroviaire particulièrement bien placé.

C'est la loi du 12 Juillet 1865 relative aux Chemins de Fer d'intérêt local qui permettra en particulier aux Conseils Généraux de promouvoir l'extension des réseaux.

Dans sa session mémorable de 1872 le Conseil Général du Gard arrêtait un programme étoffé de chemin de fer à une et deux voies.

La ligne Sommières- Alès comporterait une bifurcation vers Uzès, des liaisons avec la ligne La Grand-Combe – Beaucaire- Nimes et avec les grandes lignes reliant Nimes, Montpellier et Alès déjà existantes. Au cours de la même session fut adopté un vœu demandant que soit étudiée la création d'une ligne se dirigeant d'Alès sur les cantons d'Anduze, Lasalle, Saint-Jean-du-Gard et Saint-André-de-Valborgne.

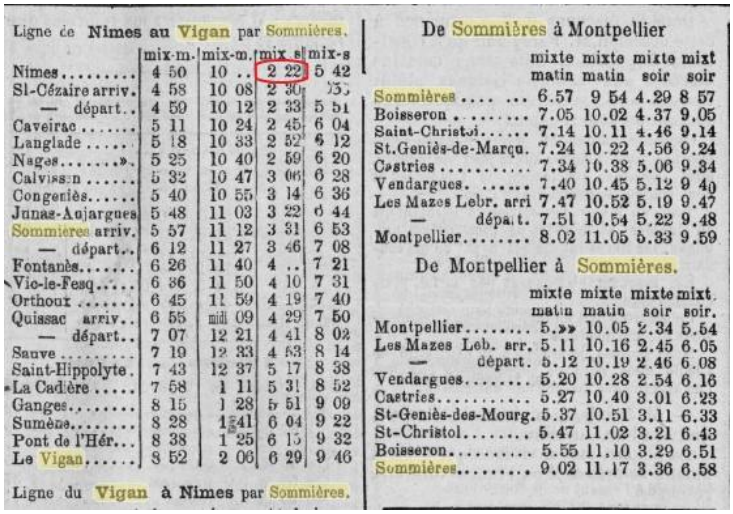
L'ensemble de ce programme, qui portait le nom de Réseau Sud-Est méditerranéen fut finalement concédé, parmi divers candidats, à la compagnie PLM.



En 1893-1894 la halte de Salinelles est envisagée mais elle est conditionnée à la création par la commune, d'un pont sur le Vidourle. De plus la commune devra prendre à sa charge les frais de construction de la halte s'élevant à 11800 francs. Une délibération du 4 février acquiescera aux conditions du Ministère des Travaux Publics, elle est mise en service en 1903,mais il faudra attendre 1911 et la nouvelle nomenclature pour que la Halte de Salinelles apparaisse sous la dénomination de station (voir photo)

De la Vaunage à nos portes

La compagnie PLM achevait en 1909, la construction de la ligne d'Anduze à St jean du Gard réalisant ainsi, par le Mas des Gardies la liaison ferroviaire de ces vallées cévenoles avec Alès et Nîmes.



Ligne de Nimes au Vigan par Sommières.

	mix-m.	mix-m.	mix-s	mix-s
Nimes.....	4 50	10 ..	2 22	5 42
St-Cézaire arriv.	4 58	10 08	2 30	5 5[illegible]
— départ..	4 59	10 12	2 33	5 51
Caveirac	5 11	10 24	2 45	6 04
Langlade	5 18	10 33	2 52	6 12
Nages.....».	5 25	10 40	2 59	6 20
Calvissan	5 32	10 47	3 06	6 28
Congeniès.....	5 40	10 55	3 14	6 36
Junas-Aujargues	5 48	11 03	3 22	6 44
Sommières arriv.	5 57	11 12	3 31	6 53
— départ..	6 12	11 27	3 46	7 08
Fontanès.....	6 26	11 40	4 ..	7 21
Vic-le-Fesq.....	6 36	11 50	4 10	7 31
Orthoux	6 45	11 59	4 19	7 40
Quissac arriv..	6 55	midi 09	4 29	7 50
— départ..	7 07	12 21	4 41	8 02
Sauve	7 19	12 33	4 53	8 14
Saint-Hippolyte.	7 43	12 37	5 17	8 38
La Cadière	7 58	1 11	5 31	8 52
Ganges.....	8 15	1 28	5 51	9 09
Sumène.....	8 28	1 41	6 04	9 22
Pont de l'Hér...	8 38	1 25	6 15	9 32
Le Vigan.....	8 52	2 06	6 29	9 46

Ligne du Vigan à Nimes par Sommières.

De Sommières à Montpellier

	mixte matin	mixte matin	mixte soir	mixt soir
Sommières	6.57	9 54	4.29	8 57
Boisseron	7.05	10.02	4.37	9.05
Saint-Christol.....	7.14	10.11	4.46	9.14
St.Geniès-de-Marçu.	7.24	10.22	4.56	9.24
Castries	7.34	10.38	5.06	9.34
Vendargues.	7.40	10.45	5.12	9 40
Les Mazes Lebr. arri	7.47	10.52	5.19	9.47
— départ.	7.51	10.54	5.22	9.48
Montpellier.....	8.02	11.05	5.33	9.59

De Montpellier à Sommières.

	mixte matin	mixte matin	mixte soir	mixt soir.
Montpellier.....	5.»»	10.05	2.34	5.54
Les Mazes Leb. arr.	5.11	10.16	2.45	6.05
— départ.	5.12	10.19	2.46	6.08
Vendargues.....	5.20	10.28	2.54	6.16
Castries.....	5.27	10.40	3.01	6.23
St-Geniès-des-Mourg.	5.37	10.51	3.11	6.33
St-Christol.....	5.47	11.02	3.21	6.43
Boisseron.....	5.55	11.10	3.29	6.51
Sommières.....	9.02	11.17	3.36	6.58

En 1911, une prolongation destinée à joindre Bessèges à la grande voie cévenole Alès- Clermont était à l'étude, mais la guerre de 1914 en décida autrement.

A Nîmes la tête de ligne était la Gare – Camargue qui demeura en activité jusqu'en 1950.

Tous les éléments des deux grandes lignes gardoises ont été aujourd'hui vendus, à la diligence du Conseil général, et la gare elle-même démolie en 1957.

Quant à la petite ligne lozérienne reliant Florac à Sainte-Cécile d'Andorge où elle avait accès à la voie Alès-Clermont, elle est demeurée en service du mois de mai 1910 au 31 mars 1968.

De la gare de Sommières à la halte de Salinelles plus aucun train, pas même une draisine ne circulent depuis 1987.

En 1879, le train qui se présentait en gare primitive trois portes à 11h16 était parti de Lunel à 10h35 via Gallargues.

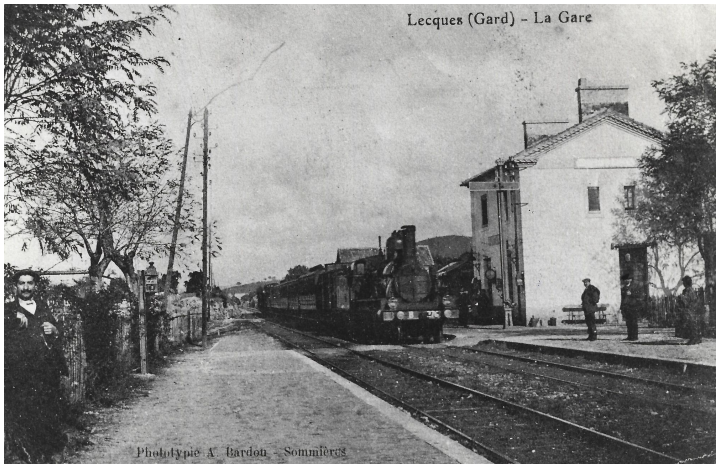
Et puis le 1er novembre 1882, un train parti de Nîmes à 2h22 (voir horaires papier- soit 14h22) emportant des personnages officiels entrait en gare de Sommières à 3h et demie (15h30) pour une Fête Républicaine aux accents de la Marseillaise, sous des salves d'artillerie, au beau milieu d'une foule énorme.



Mais ce même jour, le train de 2h22, délesté de ses personnalités ne s'est pas arrêté à la halte de Salinelles, pas encore construite.

A la croisée de la « grand'route de Sommières à Alais », actuelle D6110, à l'angle, on peut encore voir la maisonnette du garde-barrière. Puis la galerie voûtée d'un ponceau, le dalot d'un chemin de service voisin, des passages rocheux, la vue sur le circuit-moto de Sommières, un pont maçonné qui saute le ruisseau d'Aygalade, frontière entre Villevieille et Salinelles.

A l'écart un bâtiment voyageurs une ancienne cabane de voie longe la voie verte à flanc d'un mamelon de 115m d'altitude.



Puis au sortir d'un ouvrage, les trains parcouraient les 35 derniers mètres sur la commune de Salinelles avant d'entrer sur celle de Fontanès.

Des cartes postales anciennes témoignent de cette activité ferroviaire qui redonna à Lecques et Fontanès quelques belles couleurs entre deux territoires.

Aujourd'hui ces petites lignes intermédiaires sont désaffectées et les tracés sont repris dans le cadre de la préservation d'un patrimoine et de son écosystème environnemental au prix d'un aménagement des abords et de la consolidation des ouvrages, toujours par le Conseil Général.

Promeneurs à pied, à vélo ou à trottinette, quand ce ne sont pas rollers aux pieds, empruntent cette voie longue de 21km dans sa partie Vaunage pour le plus grand bonheur de tous et un atout supplémentaire pour les communes environnantes.

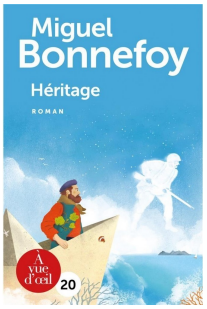
Le Coin du Livre

La saison des « Prix littéraires »

Dans la jungle des parutions automnales chaque année un peu plus dense, voici (pourquoi pas) quelques idées pêle-mêle d'hier et d'aujourd'hui pour les jours gris et en attendant les choix de nos « académies des belles lettres » !

Tout d'abord « Héritage » de Miguel Bonnefoy, Prix des Libraires 2020.

C'est un fabuleux roman (le 3ème de ce jeune écrivain)qui nous emmène dans un voyage au long cours dans le temps entre le Jura et le Chili, ses deux origines. Le français n'est pas sa langue maternelle mais celle de ses études et les mots virtuoses tressent une langue dont la conjugaison oscille entre passé et futur..



Le ton est donné pour ce roman , au tournant du XXème siècle, dans le Jura avec un vigneron qui voit tous ses cépages dévastés par le phylloxéra. En désespoir de cause et totalement ruiné, il sauve un pied de vigne et décide d'embarquer pour la Californie.

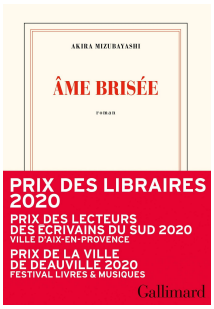
Tout ne se passe pas comme prévu et après avoir passé le détroit de Magellan, malade et épuisé par de fortes fièvres il est débarqué par le Capitaine. Au passage des douanes, ne comprenant pas un mot d'espagnol, il répond « lons-le-saunier » à la demande de son nom…

C'est ainsi qu'est fondée la lignée chilienne des LONSONNIER, une aventure familiale qui emporte le lecteur à la lisière du rêve et de la réalité, bien loin du confort matérialiste de notre société d'aujourd'hui.

Un autre de ses romans « Sucre Noir » (2017) aux images vibrantes conte l'histoire du trésor disparu du plus célèbre des corsaires, Henry Morgan. De quoi s'évader dans des paysages colorés aux accents d'aventure…

Un autre coup de cœur, « Âme Brisée » , d'Akira Mizubayashi, 2020

Tokyo, 1938, quatre musiciens passionnés de musique classique occidentale se réunissent régulièrement pour répéter au Centre Culturel. Autour du japonais Yu, professeur d'anglais, trois étudiants chinois restés au Japon.



Un jour la répétition est brutalement interrompue par l'irruption de soldats et le violon de Yu est volontairement brisé par l'un deux. Le quatuor est embarqué, soupçonné de complot sous les yeux de Rei , le fils de Yu onze ans, dissimulé dans une armoire : il ne reverra jamais son père. Âme brisée est l'histoire du violon de Yu Mizusawa, un intellectuel japonais. Cet événement marquera toute sa vie son fils Rei, qui a grandi sans père avec deux souvenirs obsédants, la guerre et ce violon détruit.

Dans ce roman au charme délicat, Akira Mizubayashi explore la question du souvenir, du déracinement et du deuil impossible. On y retrouve les thèmes chers à l'auteur, la littérature et la musique, deux expressions de l'art qui s'unissent au fil du temps jusqu'à ne faire plus qu'un.

Et enfin « La Tresse » de Laeticia Colombani, 2017

A l'écriture fluide, mais étonnant, qui laisse le lecteur en suspens : La Tresse de Laeticia Colombani, déjà réalisatrice, et scénariste.



C'est le destin croisé de trois femmes, liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus singulier et de plus intime, elles refusent le sort qui leur est réservé et décident de se battre.

Trois femmes, trois vies, trois continents, elles tissent ainsi une tresse d'espoir , de solidarité avec une même soif de liberté.

L'Ecole primaire d'Aspères a fait sa rentrée

Enfants et enseignants sont rentrés, tous bien motivés malgré le port du masque resté obligatoire pour la commune.

Ils sont bien décidés aussi à faire vivre les projets écartés depuis plus d'un an : un peu de vie dans les fondamentaux pour permettre aussi à nos jeunes citoyens une approche plus concrète et peut-être aussi un peu plus ludique pour des sujets dont le fonds pédagogique n'est pas à démontrer.

Les congés de toussaint approchent……un peu plus de liberté encore dans les activités vacances futures ?

C'est à souhaiter !

Pêle-mêle infos

Recette d'automne..

Une belle tarte aux figues ? rustique et facile pour 6 à 8 personnes.

Une vraie « pâte sablée » maison c'est mieux que vous ferez cuire à blanc 15 mn à 180° (le secret, un simple feuillet de papier cuisson bien plaqué à l'intérieur sur votre pâte et elle saura se tenir !)

Laisser refroidir quelques minutes.



Pendant ce temps, réserver les plus belles figues, (environ 8 selon la taille de votre moule) et les ouvrir en 6.

Découper en petits dés de quoi recouvrir votre fond de pâte.

Mais avant saupoudrer la pâte de poudre d'amandes et de petits dés de beurre, couvrir avec les dés de figues, puis disposer avec élégance vos figues entières..

Disposer de toutes petites noisettes de beurre sur vos figues et saupoudrer légèrement de sucre roux et de quelques noisettes broyées grossièrement qui torréfieront

Remettre à four chaud (180°) environ 10à 12 mn attention… les figues doivent être juste rôties, sinon elles dessèchent !

Régalez- vous …

L'agenda de la Rentrée.

C'est la reprise pour nos associations.

La gymnastique volontaire le lundi de 9h à 10h ou mercredi de 18h30 à 19h30

Biblek le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 17h à 19h

L'Eau Vive, échanges, causeries à thèmes ou sorties découvertes (elles sont déjà programmées contact 06 13 84 08 31)

Bridge'Lek le jeudi de 16h à 18h

Le groupe de marche, sans inscription : rendez-vous le mardi à 13h30 devant la Mairie

« Du yoga pour toi » le lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30

Toutes les infos sur flyer à retirer à la Mairie !

Une grande déception et une seule association qui ne reprendra pas ses activités cette année sur Lecques, la Chorale ! Chanter sans être très proche ne permet pas une bonne écoute, et chanter avec un masque ne semble guère possible, alors il fallait en passer par le « pass sanitaire » ! et là nous n'étions plus assez nombreux à répondre à l'appel…..

Alors certains d'entre nous suivront Benjamin à Vergèze.

Le Comité des Fêtes reprend aussi du service peut-être dès début novembre 2021

Carnets

Naissance

Yoalzzy PUECH est né le 16 août 2021
Fils de Mathias PUECH & de Céline FANTINI. Toutes nos félicitations aux parents

Baptêmes

Rafaël VIDAL est né le 03 janvier 2021, a été baptisé le 14 août 2021
Fils de Julien VIDAL & Emma SANCHEZ
Lecques est « le village d'enfance » d'Emma et « son repère de toujours »
Merci à elle pour cette jolie passation

Gabriel FOURNIER DAMETTE est né le 20 août 2018, a été baptisé le 04 septembre 2021
Fils de Laurent DAMETTE & Caroline FOURNIER. Toutes nos félicitations aux parents

Mariage

Justin CUMINE & Inès DEPAUW ont convolé en justes noces le 30 juillet 2021
Justin est le fils de Brigitte GIDOUIN. Toutes nos félicitations au jeunes mariés

Ils nous ont quittés

Andrée MERCIER est décédée le 24 juillet 2021, à Sommière, à l'âge de 95 ans

Benoît SENDRA est décédé le 17 août 2021, à Montpellier, à l'âge de 43 ans

Francis JEANJEAN est décédé le 30 août 2021, à Sommières, à l'âge de 83 ans
Nous adressons toutes nos condoléances aux familles

Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES

Nous contacter :
Tél : 04 66 80 11 83
Fax : 04 66 80 14 05
Courriel: mairie-de-lecques@wanadoo.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 10h à 12h

©2021 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Couverture : photos de classe
Maquette : P@rice - Impression : Atelier JPB, 34190 Laroque - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toutes les alerte
téléchargez l'application Info-Flash sur votre téléphone
et suivez l'actualité en temps réel

Info-Flash